



Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du Gouvernement en vertu du Code de déontologie

Nom : BAUSCH
Prénom(s) : François
Fonction : Vice-Premier Ministre
Ministre de la Défense
Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction :

- 2008-2018 : Ministre
- 2008-2013 : Député
- 2008-2013 : Échevin Ville de Luxembourg

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise¹ :

- Aucune

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire au moment de la prise de fonction :

- Aucune

Je soussigné :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
- m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
- a pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site internet du gouvernement.

Date : 29 avril 2022

S. François BAUSCH

¹ Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.